

PROJET EDUCATIF 2021-2025

Extrait des statuts Fédération MJC.

La Maison des Jeunes et de la Culture, qui constitue un élément essentiel de la vie sociale et culturelle du territoire offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une démocratie vivante.

MJC Audun-le-Tiche

Introduction.

Audun-le-Tiche est une ville du bassin ferrifère de Moselle et à la frontière Luxembourgeoise. Elle compte 6 753 habitants. La municipalité active cherche à donner à la ville fortement impactée par l'arrêt de ces activités minières, une dimension humaine et sociale.

La ville s'est engagée dans des procédures d'aménagements importantes pour créer les conditions d'un développement raisonné et durable.

Audun-le-Tiche met en évidence tous ses atouts et services dans le but d'inciter de nouvelles familles à s'installer. Pour cela la ville apporte des réponses adaptées tant pour les nouveaux arrivants que pour ceux déjà installés.

Le projet qui suit s'inscrit dans cette volonté permanente d'améliorer la qualité et la diversité des services rendus à la population audunoise et plus globalement du territoire.

Tous nos accueils s'inscrivent dans un CEJ Contrat Enfance Jeunesse piloté par la MJC en partenariat avec la Ville et la CAF de Moselle.

ALSH PÉRISCOLAIRE.

L'ensemble des contraintes de la vie moderne nécessite une prise en charge des enfants pendant des périodes plus larges que l'accueil scolaire obligatoire.

Situé à l'articulation des différents temps de vie (temps scolaire, vie familiale), l'accueil périscolaire est un mode d'accueil et un mode de garde occasionnel ou régulier, ouvert aux enfants des écoles maternelles et primaires, aux heures qui précèdent ou suivent la classe.

La MJC, comme nos partenaires, considère qu'il ne s'agit pas d'une simple « garderie » mais d'un lieu de vie et d'enrichissement, où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire.

L'accueil périscolaire est donc un lieu d'activités, un lieu de détente, de découverte, de dépense physique et de loisirs où l'enfant pourra choisir non seulement ses activités sous la responsabilité d'une équipe d'animation qualifiée, mais également être acteur et force de propositions.

Mais il existe une demande persistante des familles pour un temps dédié à l'aide aux devoirs. La création de ces espaces pour l'aide aux devoirs nécessite une réflexion beaucoup plus approfondie qui pour le moment n'est de toute manière pas dans nos priorités.

ALSH EXTRASCOLAIRES.

Comme nous l'avons souligné, l'ensemble des contraintes de la vie moderne modifie les demandes ainsi que les comportements des parents.

Situé à l'articulation des différents temps de vie (temps extra-scolaire, vie familiale), l'accueil de loisirs est un mode d'accueil régulier, échelonné sur les congés scolaires, ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans.

Cet accueil s'effectue sur la semaine et à la journée, avec un service de restauration le midi.

Nous proposons un accueil facultatif le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30 qui prend en considération les horaires de travail des parents.

Là encore, nous considérons qu'il ne s'agit pas d'une simple « garderie » mais d'un lieu de vie et d'enrichissement, où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire.

L'accueil de loisirs sera donc un lieu d'activités, un lieu de détente, de découverte, de dépense physique et de loisirs, où l'enfant effectuera des activités sous la responsabilité d'une équipe d'animation qualifiée.

Cet accueil est ouvert aux familles d'Audun-le-Tiche et des environs.

I - Orientations pédagogiques.

Permettre :

La conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents, en particulier pour les plus jeunes enfants.

L'épanouissement et l'intégration des enfants par des actions complémentaires de celles des parents et de l'école.

Le développement d'activités attractives et accessibles à tous, contribuant à l'éducation à la citoyenneté.

Organiser :

Des loisirs sur le temps périscolaire pour tous.

Des loisirs sur le temps des congés scolaires pour tous.

Promouvoir :

Une action éducative en complément de l'école.

Des activités spécifiques à thème.

1 – Objectif transversal :

Pour une démarche de qualité :

Notre volonté est de rendre service aux familles.

Nous développerons un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontre, de découverte, d'apports pédagogiques, d'écoute, d'échange et de dialogue avec les enfants et les familles.

Ce travail nous conduira aussi à favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire.

C'est un objectif transversal à double impact.

2 – Objectifs généraux :

Nos principaux objectifs en matière de périscolaire se déclinent ainsi, pour le "public jeune" :

Investir :

Le temps libre pour grandir et s'émanciper.

Permettre :

Aux enfants de développer le droit à la culture, au savoir et à la connaissance.

Eveiller :

Les esprits, former des individus libres, responsables et acteurs de leurs vies.

Favoriser :

Les liens intergénérationnels - Renforcer la solidarité - Participer à la transformation de la société.

Aider :

Chaque enfant à se construire à progresser, à s'élever tout au long de la vie. Cette volonté recouvre une dimension individuelle et collective.

Au niveau individuel :

Eduquer signifie d'abord accompagner dans la découverte de soi, de son image, de son potentiel. L'acte éducatif consiste à susciter la curiosité, à encourager l'envie d'aller vers l'autre et à s'insérer dans un groupe.

Au niveau collectif :

Il s'agit de stimuler la solidarité et l'implication au service des autres.

Les activités proposées servent à l'épanouissement des enfants au travers des différents apprentissages.

Elles sont interculturelles et favorisent les rencontres, les échanges, le partage.

Nous structurons nos activités afin qu'elles soient un réel outil du projet éducatif.

Les valeurs que nous portons à travers elles résident dans l'épanouissement personnel, l'ouverture à la culture, l'éveil de l'esprit critique et le développement du sens du partage.

Nous chercherons toujours à faire émerger de nouvelles formes de solidarités.

Nous conduirons nos activités et actions avec le souci permanent de favoriser la prise de responsabilités et des engagements sur des valeurs démocratiques et laïques.

Toutes les activités auront pour ambition de faire grandir l'être humain qu'est l'enfant en agissant sur deux dimensions, sur son plan personnel mais aussi dans ses liens avec les autres, comme membre de la collectivité.

Nous essayerons dans la mesure de nos moyens et du possible d'intégrer les associations locales dans notre démarche pédagogique.

3 – Objectifs des ALSH :

Ils s'inscrivent dans les orientations pédagogiques que nous développons au sein de nos ALSH périscolaires et extrascolaires.

3-1 L'objectif transversal :

Pour une action éducative de qualité :

Maintenir le plaisir des enfants comme constante durant l'accueil quel que soit le moment ou l'activité menée.

Cette notion de plaisir lorsqu'elle est exploitée à des fins éducatives, permet à tout être humain de s'épanouir et de se développer.

Les équipes professionnelles, en contrats éducatifs tout comme les bénévoles seront à l'écoute des besoins et des attentes des enfants.

Nous organiserons des petits temps d'échanges entre les enfants et les animateurs.

Nous proposerons aux enfants des actions auxquelles ils ne pensent pas en vérifiant leur justesse afin qu'elles soient appréciées.

Il faut parfois stimuler les enfants par des propositions nouvelles qui vont les satisfaire malgré une méconnaissance.

Même s'ils manquent d'enthousiasme pour participer, une attitude positive et motivante de l'animateur sera déterminante.

L'animateur est un meneur qui a un grand sens de l'écoute ce qui lui permettra d'ajuster en permanence son action pour que l'enfant soit motivé et valorisé.

Pour des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de qualité :

Le périscolaire est un temps hors période scolaire : matin midi et soir, il se déroule avant et après la classe ainsi que sur le temps de midi et les mercredis.

Les ALSH extrascolaires se déroulent lors des congés scolaires, en journée complète et, ou en demie journée avec ou sans repas.

Nous proposons des accueils à toutes les vacances sauf la dernière semaine des vacances d'été et la deuxième semaine des vacances de fêtes de fin d'année.

Pour des temps de vie forts :

Nous mettons tout en œuvre pour que les enfants puissent passer des moments éducatifs agréables et enrichissants. Nous cherchons en permanence à leur faire vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille.

Le centre de loisirs doit être un lieu où on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes.

Un lieu de socialisation et de convivialité, un endroit agréable à vivre et où l'on se crée de bons souvenirs.

Le centre de loisirs est un lieu d'apprentissage, de découverte, d'épanouissement et d'expériences à échanger et à raconter.

3-2 Nos objectifs :

Développer :

L'autonomie et la responsabilisation de l'enfant

Apporter :

De nouvelles activités, jeux et chansons

Respecter :

Les rythmes de vie des enfants et des adultes

Favoriser :

Le respect entre les individus, enfants/enfants, enfants/adultes, adultes/adultes ainsi que le respect des locaux et du matériel.

3-3 La petite enfance :

Concernant la petite enfance nous traitons ici des enfants de 2 à 6 ans car nous recevons les enfants dès qu'ils sont scolarisés.

Nous adaptons notre environnement à leur univers tant du point de vue physique que du point de vue cognitif. Nous aménageons des espaces harmonieux et protégés.

Nous respectons leur rythme de vie si particulier à cet âge et nous leur proposons des activités adaptées.

L'équipe de direction et d'animation aura pour responsabilité de développer un projet pédagogique adapté et respectueux de démarches s'inscrivant dans les objectifs généraux du projet pédagogique.

Ils devront développer un plan d'actions qui servira le projet éducatif en ayant des objectifs, des méthodes, des outils, des moyens, des critères spécifiques, ...

II – Moyens pour le fonctionnement.

Des locaux et espaces adaptés.

Une équipe qualifiée et des modalités de recrutement en adéquation avec les services à fournir. (Qualification des animateurs, ...)

Un règlement intérieur.

Un budget d'activités.

Des horaires d'ouverture adaptés.

Des modalités tarifaires aux normes CAF.

Respect des règles CAF et SDJES.

Des outils d'information et de relation avec les familles.

Des temps de concertation, de préparation et de bilan pour les équipes.

Des modalités d'évaluation et de suivi des projets.

Un conseil de vie sociale des ALSH, péri, etc. pour une réelle représentation des parents.

III - L'équipe de travail.

Pour l'ALSH périscolaire et extrascolaires :

L'équipe est constituée d'un directeur en cours de BPJEPS, une directrice adjointe fin de BAFD et en attente d'un BPJEPS, de 8 animatrices et de 2 agents de restaurations.

Ce personnel est sous contrat avec la MJC.

L'équipe de direction est la référente, garante et porteuse du présent projet.

Elle élaborera, avec l'équipe d'animation et le personnel intervenant, un projet pédagogique détaillé où apparaîtront les intentions pédagogiques, le fonctionnement des actions menées, le rôle de chacun des acteurs, les moyens matériels, l'évaluation, l'ouverture aux projets futurs. Ce projet éducatif est un document accessible à tous.

Il a pour objectif de sécuriser les familles mais c'est aussi un repère pour les professionnels et partenaires.

Notre projet éducatif sera en constante évolution pour répondre au mieux aux besoins du terrain.

Pour les parents, nos différents ALSH ne doivent pas se limiter au simple moyen de garde d'enfants.

Il leur est demandé d'accepter que nos accueils soient des espaces éducatifs essentiels.

Nos ALSH sont des lieux où ils inscrivent leurs enfants avec confiance et avec l'extrême exigence de leur bien-être et de l'originalité des animations proposées.

Nous privilégierons le bien-être et l'épanouissement personnel au quotidien de chaque enfant.

IV - L'évaluation.

1 - Les critères

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées.

Qualitatifs : évolution de l'enfant, relations au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie.

2 - Les outils

Il est difficile de trouver des outils qui permettent de mesurer l'impact de nos interventions et la réalisation de nos objectifs si ce n'est par le biais du retour des parents, des enfants, des animateurs.

Pour l'ALSH périscolaire, une enquête pourra être proposée à chaque fin d'année scolaire.

La synthèse des réponses nous permettra de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques.

L'évaluation se fera également par le biais des réunions de bilan, des fiches d'auto-évaluation et d'évaluation pour l'équipe d'animation.

V - L'évolution du service.

Nous nous efforcerons, lors de l'évaluation de notre action, d'identifier des besoins à ce jour méconnus et d'y répondre proportionnellement à nos compétences.

Nous comptons sur nos ALSH (au travers des actions qui y seront menées) pour créer un lien entre les habitants, quel que soit leur âge, culture ou classe sociale.

L'entretien de ce lien social s'inscrira dans la conduite de notre projet associatif.